

APPEL À PROJET "PIERRE SÈCHE"

2025 / 2027

Construire & restaurer en pierre sèche

Les paysages du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin sont marqués par la place prépondérante des constructions en pierre sèche mais plusieurs facteurs font qu'aujourd'hui des murs ont disparu et nombre d'entre eux ne sont plus entretenus. Le savoir-faire associé à la construction en pierre sèche se perd. Aussi, pour y remédier, le Parc organise depuis 2018 des chantiers école pierre sèche sur différentes communes de son territoire.

Dans l'optique d'**intensifier les actions en faveur de la pierre sèche**, le 10 janvier 2025 a eu lieu la signature d'une convention inter partenariale qui lance le **programme Filière pierre sèche entre le Campus des métiers, le Lycée des métiers du bâtiment de Felletin(LMB) et le Parc.**

Sur les 3 prochaines années, de nouvelles initiatives pour développer la pierre sèche se mettront en place sur le territoire : formation des élèves et des enseignants du LMB, journées de sensibilisation grand public, chantiers exemplaires et chantiers écoles... seront au programme.

Le PNR de Millevaches en Limousin organise donc un **appel à projets auprès de ses communes adhérentes** pour deux types d'actions :

- l'accueil de chantiers écoles
- les réalisations en délégation de maîtrise d'ouvrage.





Accueillir un chantier école



Il s'agit prioritairement de chantiers de **restauration de murs anciens, des murs de soutènement** de moins d'1,5m de hauteur en propriété communale, visible de la voie publique.

Des **créations d'ouvrage** seront étudiées.

Le Parc prend en charge le coût et l'organisation de la formation. Afin de faire découvrir les bases de la technique du bâti à pierre sèche et les conditions de sa mise en œuvre, ces journées sont encadrées par des **formateurs muraillers professionnels.**



Exemple du chantier école au village de Quenouille (Peyrat-le-Château) en 2023. Restauration d'un muret de bord de route.

La commune qui accueille le chantier école s'engage à :

- ✓ **Préparer le site** (éventuel démontage du mur ancien et préparation du sol).
- ✓ **Fournir les matériaux nécessaires** (pierres de différents calibres en réemploi), **un lieu de stockage fermé** pour le matériel, **un lieu d'accueil des participants** pour les repas en cas de météo capricieuse et **des sanitaires** à proximité du chantier.



Création d'une calade au bivouac de Millevaches.



Réaliser un chantier en délégation de maîtrise d'ouvrage

Il s'agit principalement de **chantiers de restauration remarquable d'ouvrage en pierre sèche** de tous types en propriété communale. Cela peut être également des **créations contemporaines** en pierre sèche.

Suite à la signature d'une **convention de délégation de maîtrise d'ouvrage** entre le Parc et la commune, **le Parc prend en charge l'intégralité du coût des travaux** qui seront réalisés par des entreprises spécialisées dans la construction en pierre sèche.

La commune qui porte le projet s'engage à :

- ✓ **Préparer le site** (éventuel démontage du mur ancien et préparation du sol).
- ✓ **Fournir les matériaux nécessaires** : pierres de différents calibres en réemploi et adaptées au chantier à réaliser.



Exemple de restauration d'un mur de soutènement.
Ce chantier école réalisé à Felletin s'est déroulé sur plusieurs sessions.





Pour la période 2025 / 2027

Quatre chantiers écoles de 2 à 4 jours seront mis en place annuellement. Les chantiers écoles auront lieu au printemps et à l'automne.

Deux à trois réalisations par an en maîtrise d'ouvrage déléguée seront portées par le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin.

Pour répondre à l'appel à projet « pierre sèche »*
prenez contact avec la chargée de mission
avant le vendredi 14 mars 2025 :

Fanny Couégnas

Chargée de mission Patrimoine bâti

f.couegnas@pnr-millevaches.fr

06 38 20 21 66

* Chaque candidature fera l'objet d'une visite afin d'évaluer la faisabilité du chantier. Une commission de sélection se réunira au printemps 2025 afin de déterminer les chantiers retenus.

   www.pnr-millevaches.fr